GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — — bassin secondaire
— — — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R (R)
— — (aucune essence compagne prédominante)	R (R)
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (E)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (EE)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— — à pin rouge	R (PR)
— — à pin gris	R (PG)
— — à thuya (cèdre)	R (C)
— — à peuplier	R (PE)
— — à mélèze	R (M)
— — (plantation)	R (P)
Pessière	E (R)
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse)	E (E)
— — (aucune essence compagne prédominante)	E (R)
— — à mélèze	E (M)
— — à peuplier	E (PE)
— — à pruche	E (PR)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	E (PB)
— — à pin rouge	E (PR)
— — à pin gris	E (PG)
— — à sapin et/ou épinette	E (S)
— — (plantation d'épinette blanche)	E.P.E
— — (plantation d'épinette noire)	E.P.N
— — (plantation d'épinette rouge)	E.P.R
Sapinière	S (R)
— — (le sapin et/ou épin. blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)	S (S)
— — (aucune essence compagne prédominante)	S (R)
— — à thuya (cèdre)	S (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— — à pin rouge	S (PR)
— — à pin gris	S (PG)
— — à peuplier	S (PE)
— — à mélèze	S (M)
— — (plantation de sapin baumier)	S.P.B
Pinède à pin blanc	Pb (R)
— — — avec pin rouge	Pb(PR)
— — — (le pin rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse)	Pb (PR)
— — — (aucune essence compagne prédominante)	Pb (R)
— — — avec thuya (cèdre)	Pb (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb(E)
— — — avec mélèze	Pb(M)
— — — avec peuplier	Pb(PE)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)
— — — (plantation)	Pb (P)
Pinède à pin rouge	Pr (R)
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (PR)
— — (aucune essence compagne prédominante)	Pr (R)
— — avec thuya (cèdre)	Pr (C)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — avec mélèze	Pr (M)
— — avec pin blanc	Pr (PB)
— — avec peuplier	Pr (PE)
— — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — (plantation)	Pr (P)
Pinède à pin gris	Pg (R)
— — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pg (PG)
— — (aucune essence compagne prédominante)	Pg (R)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pg (PB)
— — à pin rouge	Pg (PR)
— — à peuplier	Pg (PE)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)
— — (plantation)	Pg (P)
Cédrière	C (R)
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	C (C)
— — (aucune essence compagne prédominante)	C (R)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (EN)
— — à mélèze	C (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— — à pin rouge	C (PR)
— — à pruche	C (PR)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — (plantation de thuya)	C.P.C
Pruchière	Pr (R)
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (PR)
— — (aucune essence compagne prédominante)	Pr (R)
— — à thuya (cèdre)	Pr (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — à mélèze	Pr (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (PB)
— — à pin rouge	Pr (PR)
— — à pin gris	Pr (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — (plantation)	Pr.P
Mélèzin	M (R)
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	M (M)
— — (aucune essence compagne prédominante)	M (R)
— — à thuya (cèdre)	M (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)
— — à pin blanc et/ou rouge	M(PB)
— — à pin rouge	M(PR)
— — à pin gris	M(PG)
— — à pruche	M(Pr)
— — à sapin et/ou épinette blanche	M(S)
— — (plantation de mélèze européen)	M(M.E)
— — (plantation de mélèze japonais)	M(M.J)
— — (plantation de mélèze laricin)	M(L.L)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Feuillure	Tendance résineuse
Feuillus d'essences intolérantes avec pin gris	F1 (PG)	F1 (PG)
— — — — — avec pin blanc	F1 (PB)	F1 (PB)
— — — — — avec pin rouge	F1 (PR)	F1 (PR)
— — — — — avec résineux	F1 (R)	F1 (R)
— — — — — avec sapin	F1 (S)	F1 (S)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	F1 (E)	F1 (E)
Bouleau à bouleau blanc avec épinette noire ou rouge	Bb (E)	Bb (E)
— — — avec épinette noire ou rouge	Bb E	Bb (E)
— — — avec pin gris	Bb(PG)	Bb(PG)
— — — avec pin blanc	Bb(PB)	Bb(PB)
— — — avec pin rouge	Bb(PR)	Bb(PR)
— — — avec résineux	Bb R	Bb(R) (R)
Bouleau à bouleau jaune avec pin blanc	B(PB)	B(PB) (R)
— — — avec pin rouge	B(PR)	B(PR) (R)
— — — avec résineux	B(R)	B(R) (R)
Peuplerie avec sapin	Pe (S)	Pe (S)
— — avec pin gris	Pe (PG)	Pe(PG)
— — avec pin blanc	Pe (PB)	Pe(PB)
— — avec pin rouge	Pe (PR)	Pe(PR)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe E (E)
— — avec résineux	Pe (R)	Pe (R)
Érablière rouge résineuse	Er(R)	Er(R) (R)
Érablière à pin blanc	Er(PB)	Er(PB) (R)
— — à pin gris	Er(PG)	Er(PG) (R)
— — à pin rouge	Er(PR)	Er(PR) (R)
Mélangés à feuillus intérieurs	M F.R	M F.R. (R)
— — sur station humide	M F.R.	M F.R. (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— d'essences intolérantes	F1
— d'essences tolérantes	F2
— sur station humide	F3
— (plantation)	F.P
Bouleau à bouleau blanc	Bb
— à bouleau jaune	B
Peuplerie	Pe
Érablière rouge	Er
Érablière	Er (R)
— à bouleau blanc	Er (Bb)
— à bouleau jaune	Er (B)
— à peuplier	Er (Pe)
— à feuillus d'essences intolérantes	Er (F1)
— à feuillus d'essences tolérantes	Er (F2)
Plantation d'érable à sucre	Er (S.P)
— de bouleau jaune	Pe(P.B)
— de peuplier	Pe(P.E)
— de peuplier hybride	Pe(P.E)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	Sd
Dénudé et semi-dénudé humide	Dh
Aulnaie	A

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terres agricoles	
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en étoiler	cp
Coupe partielle par bandes	cp
Coupe partielle plus épidémie légère	cp
Chablis partiel	chp
Épidémie légère	ep
Brûlis partiel	brp

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brûlis	br
Chablis totale	ch
Épidémie sévère	ep
Friche	fr
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-30 ans
30 "	31-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-120 "
120 "	121 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30(ans)	30-70 (ans)
90-30 "	30-90 "
120-30 "	30-120 "
90-50 "	50-90 "
120-50 "	50-120 "
120-70 "	70-120 "

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jeune irrégulier: Plus d'dominance de haut, tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans.
Autres peuplements: majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieilleux irrégulier: Plus d'dominance de haut, tolérants, majorité des tiges plus de 60 ans.
Autres peuplements: majorité des tiges ont plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	2m	3m	4m	5m	6m	
	1	2	3	4	5	6
A	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 80%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 60%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Égale	0 à 30%	ovoïde
Forte	30 à 40 %	f
Forte	40 à 50 %	f
Abrupte	50 % et plus	a
Superficie	inscrite de pente	p

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1-C3 cp 60 ⊖ — classe de densité, classe de pente, classe d'âge, perturbation, classe de hauteur, classe de densité, type de couvert

R C5 cf 60 P.1 — classe de pente, classe d'âge, année de l'origine, origine, classe de hauteur, classe de densité, type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. & DÉL. CONSULTANTS — SIGNATURE
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. — SIGNATURE

Carte forestière: Photographie aérienne: 1981; Année de publication: 1983; Année de révision:

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 7
Unité de gestion 71
Unité d'aménagement 1
Unité de sondage 000 00 20*
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique 30501
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée 711
Municipalité 80200*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle 1519*
Région écologique 2a

M.R.C. 740 PONTIAC

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du 82/4/1
Déclinaison magnétique 13° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31 F 14 S.E.	31 F 15 S.O.	31 F 15 S.E.	31 F 16 S.O.
31 F 11 N.E.	31 F 10 N.O.	31 F 10 N.E.	31 F 9 N.O.
31 F 11 S.E.	31 F 10 S.O.	31 F 10 S.E.	31 F 9 S.O.
31 F 6 N.E.	31 F 7 N.O.	31 F 7 N.E.	31 F 8 N.O.

31 F/10 S.E.

UG 71

2

56